

LA POSTE



Madame X  
Impasse Y  
Ville Z

Paris, le 8 septembre 2023

Votre référence IRCEC : 123456789

**Objet : Appel à candidature - Renouvellement des membres du Conseil d'administration du RAAP**

Madame X,

Votre régime de retraite complémentaire -s le RAAP (Régime des artistes-auteurs professionnels) - est géré par les artistes-auteurs, pour les artistes-auteurs.

Le Conseil d'administration de ce régime sera renouvelé en décembre 2023.

Selon les informations dont nous disposons, vous réunissez les conditions vous permettant de présenter votre candidature à cette élection.

Conformément aux dispositions du règlement applicable au régime, le RAAP est administré par un Conseil d'administration composé de 16 membres titulaires et 16 membres suppléants répartis en plusieurs collèges et sous-collèges. Les membres désignés par voie d'élection sont les suivants :

- Collège des auteurs d'œuvres graphiques, plastiques, photographiques et audiovisuelles non dramatiques : 8 administrateurs titulaires et 8 administrateurs suppléants répartis comme suit :
  - Sous-collège des artistes-auteurs du domaine des arts graphiques (4 titulaires et 4 suppléants) ;
  - Sous-collège des artistes-auteurs du domaine des arts plastiques (2 titulaires et 2 suppléants) ;
  - Sous-collège des artistes-auteurs des domaines des arts photographiques et audiovisuels non dramatiques (2 titulaires et 2 suppléants) ;
- Collège des écrivains et traducteurs littéraires : 2 titulaires et 2 suppléants ;
- Collège des retraités de toutes les professions : 2 titulaires et 2 suppléants.

**Votre collège ou votre sous-collège est le suivant : Auteurs retraités de toutes les professions**

Les dispositions réglementaires ne vous permettent de présenter votre candidature que pour le collège ou le sous-collège indiqué ci-dessus. Si vous constatez une inexactitude portant sur votre collège ou sous-collège d'appartenance, vous pouvez solliciter un changement de collège ou de sous-collège en adressant un mail **motivé** à la Commission électorale de l'IRCEC **au plus tard le 10 octobre 2023 à minuit** à l'adresse suivante : [election.raap@ircec.fr](mailto:election.raap@ircec.fr)



30 rue de la Victoire, CS 51245, 75440 PARIS Cedex 09

Nous vous invitons à consulter les conditions permettant d'être élu administrateur au sein du Conseil d'administration du RAAP sur le site de l'IRCEC [www.ircec.fr](http://www.ircec.fr), rubrique « actualités ».

Si vous souhaitez vous porter candidat au sein du Conseil d'administration du RAAP,  **votre déclaration de candidature doit être complétée en ligne au plus tard le 20 octobre 2023 à minuit** sur le site suivant : [candidature-raap.paragon-election.com](http://candidature-raap.paragon-election.com)

Votre déclaration de candidature doit comporter les informations suivantes : civilité, nom, prénom(s), pseudonyme éventuel, date de naissance, adresse postale, adresse électronique, activité d'artiste-auteur principale, date d'entrée dans la profession relevant de l'IRCEC - RAAP.

Les candidatures doivent être accompagnées d'un **extrait du casier judiciaire** (bulletin n°3) daté de moins de six mois que vous pouvez obtenir en ligne sur <https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr/pages/accueil.xhtml>

Vous avez la possibilité de compléter votre déclaration de candidature d'une **notice de présentation** également en ligne sur le site indiqué plus haut.

Après le 20 octobre 2023 à minuit, aucune déclaration de candidature ne pourra plus être admise et seules les déclarations complètes seront prises en compte.

Suite à votre déclaration de candidature, la Commission électorale de l'IRCEC analysera votre candidature et vous recevrez un courriel de confirmation avant le 31 octobre 2023.

Pour tout renseignement complémentaire ou si vous souhaitez demander une attestation d'éligibilité, vous pouvez contacter l'IRCEC par courriel à l'adresse suivante : [election.raap@ircec.fr](mailto:election.raap@ircec.fr)

De même, nous vous invitons à consulter le calendrier des opérations électorales sur le site de l'IRCEC [www.ircec.fr](http://www.ircec.fr), rubrique « actualités ».

Je vous prie d'agréer, Madame X, l'expression de ma considération distinguée.

**Le Directeur de l'IRCEC,**

**Victor GALVAO**